

AVIS DE MARCHE
ACCORD CADRE DE SERVICES
RECTIFICATIF

L'Université Rennes 2 est fermée administrativement du vendredi 19 décembre 2025 au soir au lundi 5 janvier 2026 au matin

1 – Identification de la consultation

MARCHE 2026-03
PRESTATIONS DE CONTROLES ET DE VERIFICATIONS REGLEMENTAIRES
DES INSTALLATIONS DE L'UNIVERSITE RENNES 2

2 – Objet

Le contrat porte sur les prestations suivantes : Prestations de contrôles périodiques et de vérifications réglementaires des installations de l'Université Rennes 2.

Dans le cadre du présent marché, le titulaire exécute les vérifications initiales ou périodiques réglementaires dans le respect de l'ensemble des règles et normes applicables et en vigueur à la date de la vérification. Il s'engage à une obligation d'actualisation et de conseil à ce sujet.

Codes CPV	Libellés CPV
71315400-3	Services d'inspection et de vérification de bâtiment

3 – Caractéristiques

3.1 – Procédure retenue

Procédure adaptée ouverte (Article R2123-1 1° - Inférieure au seuil des procédures formalisées - Code de la commande publique).

3.2 – Forme du contrat et valeur estimée

La forme retenue pour l'exécution du contrat est à bons de commande sans minimum et avec maximum mono-attributaire en application des articles R2162-2, R2162-4 1° et R2162-13 à R2162-14 du Code de la commande publique.

Le montant maximum pour la durée totale de l'accord-cadre, est de 142 000 € HT.

Les prestations du contrat ne font l'objet d'aucune décomposition pour les motifs suivants : impossible d'assurer la coordination.

3.3 – Tranches

Sans objet.

3.4 – PSE

3.4.1 – PSE obligatoires

Sans objet.

3.4.2 – PSE facultatives

Sans objet.

3.5 – Variantes

3.5.1 – Variantes obligatoires à l'initiative de l'acheteur

Sans objet.

3.5.2 – Variantes facultatives à l'initiative de l'acheteur

Sans objet.

3.5.3 – Variantes à l'initiative du candidat

Non autorisées.

3.6 – Durée du marché

Le contrat est conclu pour une période ferme de 12 mois à compter du 15/04/2026 ou de sa date de notification si elle est postérieure. Dans ce dernier cas, la durée commence à courir à 0 heure, le jour ouvré suivant le jour de la notification.

3.7 – Lieux d'exécution

Les prestations relevant du présent contrat sont à exécuter sur les sites suivants dépendant de l'Université Rennes 2 :

Campus / Site	Adresse	CP	Ville
Campus Villejean	Place du Recteur Henri Le Moal	35043	RENNES
Campus La Harpe	Avenue Charles Tillon	35044	RENNES
Archives de la Critique d'Art	4 Allée Marie Berhaut	35000	RENNES
Campus Ker Lann	Avenue Robert Schuman	35170	BRUZ
MSHB	2 Avenue Gaston Berger	35043	RENNES
Campus Mazier	2 Avenue Antoine Mazier	22015	SAINT-BRIEUC

Le titulaire est réputé connaître les locaux d'implantation des différents services, les possibilités d'accès et les problèmes d'installation qui pourraient en découler.

Cette liste n'est pas exhaustive, des lieux d'exécution pourront être ajoutés ou supprimés durant toute la période d'exécution du marché, dans la limite de la région Bretagne, sans qu'il soit nécessaire d'établir un avenant.

3.8 – Visite des lieux

3.8.1 – Visite obligatoire

Sans objet.

3.8.2 – Visite facultative

La visite des lieux est **facultative**.

3.8.3 – Calendrier des visites

Les visites seront communes à plusieurs candidats et s'effectueront dans les conditions suivantes :
Chaque candidat devra convenir de l'heure et date de visite en contactant, au plus tard 48h avant la visite, Mme Anne MESLIN : 02 99 14 10 56 - anne.meslin@univ-rennes2.fr
Les visites à l'improviste ne sont pas autorisées.

3.9 – Critères de jugement

Les offres sont analysées et classées en fonction des critères suivants :

Critère et pondération	Descriptif
1. Prix TTC (70 %)	Le critère prix sera calculé en prenant compte le montant global des prix en TTC sur la durée totale du marché
2. Qualité technique (20 %)	Qualité technique
3. Prise en compte des aspects environnementaux (10 %)	Prise en compte des aspects environnementaux

3.10 – Tests

Sans objet.

4 – Conditions de participation

4.1 – Date limite de remise des plis

Mardi 20 janvier 2026 à 12h

4.2 – Modalités d'obtention du Dossier de Consultation des Entreprises (DCE)

Conformément à l'arrêté du 22 mars 2019, le DCE est consultable et téléchargeable sur le profil acheteur (PLACE) : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

4.3 – Dépôt des plis

Les offres seront adressées uniquement sur le profil d'acheteur (PLACE) : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

4.4 – Capacités

DC1, DC2, références, documents permettant d'évaluer les capacités professionnelles, techniques et financières, déclarations et attestations visés aux articles R2142-1 et suivants du Code de la Commande Publique.

4.5 – Délai de validité des offres

Le délai de validité des offres est fixé à 120 jours à compter de la date limite de remise des offres fixée dans le RC.

5 – Renseignements complémentaires

5.1 – Langue utilisée

Français

5.2 – Monnaie utilisée

Euro

5.3 – Modalités essentielles de financement et de paiement

Financement sur les ressources propres de l'Université Rennes 2
Paiement à 30 jours par virement bancaire.

6 – Procédures de recours

6.1 – Instance chargée des recours

Tribunal administratif
Hôtel de Bizien
3 Contour de la Motte - CS 44416
35044 RENNES Cedex

Courriel : greffe.ta-rennes@juradm.fr
SIRET : 173 500 059 00014

6.2 – Coordonnées du comité consultation régional

DREETS DES PAYS DE LA LOIRE
Immeuble Skyline, 22 mail Pablo Picasso - BP 24209
44042 NANTES Cedex 1

Courriel : dreets-pdl.ccira@dreets.gouv.fr
SIRET : 130 029 283 00012

7 – Identification de l'acheteur

Université RENNES 2
Direction des Affaires Financières et Comptables
Pôle Commande Publique
Place du Recteur Henri Le Moal - CS 24307 - 35043 RENNES Cedex
@ : achatsmarches@univ-rennes2.fr
SIRET 19350937900015

Catégorie : Etablissement public national – Education - EPCSCP

L'acheteur n'agit pas pour le compte d'autres acheteurs.

8 – Date d'envoi de l'avis à la publication

9 décembre 2025